



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E121148

VALABLE JUSQU'AU 07/10/2026

ÉDITÉ LE

15/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974

Forme juridique : SAS

Capital : 25 017 489

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CESSON-SÉVIGNÉ 301340584

Siret : 301 340 584 06993

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 64870399

Assurance Responsabilité Civile :

ZURICH INSURANCE 7400044642

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : SAVELYS (AGENCE)

7 ALLEE DE LA GAGNERIE
49400 DISTRE

Téléphone : 02 41 50 30 30

Portable :

Site Internet : www.savelys.fr

E-mail : dtr4.homeservices@savelys.fr

Responsabilité légale :

CADOT ANNE-LISE DIRECTRICE GENERALE / RENNIE JOËL DIRECTEUR
GÉNÉRAL

Fax :

Effectif moyen : 34

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	08/10/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	27/09/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	02/09/2026
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	27/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	27/04/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.